



HAL
open science

La place de l’histoire dans la Revue de l’Instruction publique (1842-1847). Une nouvelle discipline pour un nouveau professorat ?

Jean-Charles Geslot

► To cite this version:

Jean-Charles Geslot. La place de l’histoire dans la Revue de l’Instruction publique (1842-1847). Une nouvelle discipline pour un nouveau professorat ?. *History of Education and Children’s Literature*, 2021, XVI (2), p. 425-445. <hal-03835291>

HAL Id: hal-03835291

<https://hal.science/hal-03835291v1>

Submitted on 31 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La place de l'histoire dans la *Revue de l'Instruction publique* (1842-1847) Une nouvelle discipline pour un nouveau professorat ?

Jean-Charles Geslot

Le XIXe siècle, « siècle de l'histoire », voit cette discipline se constituer progressivement en science moderne. Ce processus s'accompagne d'un mouvement de professionnalisation touchant divers corps dont l'activité principale est liée à l'histoire (qu'il s'agisse des professeurs spécialisés de l'enseignement secondaire et supérieur, des chercheurs, ou encore des archivistes), et passe notamment par la mise en place d'institutions, publiques ou non, qui fournissent un cadre à leur activité : établissements scolaires et universitaires, sociétés et organismes de recherche, etc. L'ensemble de ces processus ont été largement étudiés et sont aujourd'hui bien connus¹. Tous les aspects qu'ils recouvrent n'ont cependant pas été systématiquement explorés, et la question du rôle des revues, notamment, n'a fait l'objet d'investigations que sur une période tardive, à partir essentiellement des années 1860, que l'on considère comme le moment où émergent les premières revues véritablement scientifiques en histoire. Avant ce moment fondateur, pourtant, d'autres types de revues ont pu jouer un rôle dans le processus de professionnalisation. Deux genres de périodiques préexistent en effet à ce modèle, qui proposent des contenus et des discours dans le domaine de l'histoire : les revues d'érudition et les revues générales.

C'est au sein de ce second ensemble que se situe la *Revue de l'Instruction publique en France et dans les pays étrangers*, fondée en 1842². Édité par la maison Hachette, ce périodique s'adresse au public universitaire, dans le sens qu'on donnait à ce terme au XIXe siècle, soit essentiellement aux professeurs de l'enseignement public, secondaire et supérieur, toutes disciplines confondues. Si elle est donc spécialisée du point de vue de son lectorat, elle est généraliste dans les thématiques abordées, puisqu'elle explore des questions touchant autant à la littérature qu'à la philologie, à la philosophie qu'aux sciences, à la pédagogie qu'à l'histoire. Dans cette dernière discipline, elle peut donc trouver un certain écho auprès d'un corps enseignant spécialisé alors en voie de constitution.

Pour interroger et comprendre le rôle qu'a pu jouer la *Revue de l'Instruction publique* dans le processus de professionnalisation des professeurs en général, et des historiens et enseignants en histoire en particulier, nous concentrerons notre analyse sur les six premières années de la revue, d'avril 1842 à décembre 1847. Au-delà de cette date, on entre dans une nouvelle ère avec l'instauration de la IIe République et une modification de la périodicité de la revue. Ces six premières années ne représentent certes qu'un peu plus d'un cinquième de la durée d'existence du périodique (qui disparaîtra en 1870), mais rassemblent plus de 350 articles et de 450 comptes rendus critiques, soit une masse suffisamment représentative, dont l'analyse³ est susceptible de fournir des éléments significatifs sur cette première phase de son existence, celle correspondant au contexte de la fin de la monarchie de Juillet, marquée par d'importants débats dans le domaine de l'Instruction publique ; si le pouvoir lui est plus favorable

¹ Synthèses récentes sur ce point dans : C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, *Les Courants historiques en France*, Paris, Gallimard, 2007 ; P. den Boer, *Geschiedenis als beroep. De professionalisering van de geschiedbeoefening in Frankrijk (1818-1914)*, Nimègue, SUN, 1987 ; trad. fr. J. Louvrier, *Une histoire des historiens français*, Paris, Vendémiaire, 2105.

² P. Caspard, *La Presse d'éducation et d'enseignement. XVIIIe siècle-1940. Répertoire analytique*, Paris, INRP-CNRS, 1981, vol. 3, p. 425-426.

³ L'ensemble des éléments (rubriques, articles, comptes rendus, etc.) de la revue ont été saisis dans une base de données sous Excel représentant plus de 1300 lignes.

depuis 1830, l'Université doit en effet, face à des détracteurs, poursuivre « la bataille de la légitimité⁴ » qu'elle mène pour sa propre sauvegarde depuis la Restauration.

Nous reviendrons d'abord sur les conditions de création de la revue, comme organe d'expression de la maison Hachette et des réseaux enseignants qui lui sont liés ; nous verrons ensuite dans quelle mesure cette revue peut être considérée comme une revue professionnelle, notamment par son engagement résolu dans le combat pour la défense de l'Université. Nous étudierons enfin les formes que prend le discours historique de la revue, pour évaluer, à travers l'exemple de cette discipline aux enjeux particuliers, le rôle plus ou moins grand qu'elle aura pu jouer dans le processus de professionnalisation.

Une création de la maison Hachette

C'est le 15 avril 1842 que paraît le premier numéro de la *Revue de l'Instruction publique en France et dans les pays étrangers*. Elle constitue le dernier avatar en date des périodiques lancés par la maison Hachette, qui depuis sa création en 1826 a participé à l'édition de plusieurs organes de presse à destination du monde enseignant, avec *Le Lycée* (1827-1832), le *Manuel général de l'instruction primaire* (1832) ou encore le *Manuel des salles d'asile* (1833). La monarchie de Juillet représente une période d'essor et de forte concurrence sur le marché des périodiques éducatifs, alors que la loi Guizot de 1833 et les projets de ses successeurs alimentent tant la croissance numérique du corps enseignant que les débats sur l'organisation du système éducatif et les méthodes pédagogiques⁵. Présentée par Jean-Yves Mollier comme un « changement de stratégie » de la société Hachette, ou plutôt comme « l'adaptation à une conjoncture moins favorable⁶ », la création de la revue est annoncée par l'éditeur le 1^{er} mars 1842⁷. La demande d'autorisation, obligatoire en vertu de la législation sur la presse, ne met guère de temps à arriver, puisque le premier numéro, on l'a dit, date du mois suivant.

Si elle connaît une certaine longévité qui pourrait la faire envier de bien d'autres périodiques du même genre à la durée de vie beaucoup plus courte, la revue n'en semble pas moins avoir du mal à trouver son équilibre, ainsi qu'en témoignent les changements de périodicité et de prix qui marquent ses premières années, résumés dans le tableau ci-dessous. Ils témoignent des facultés d'adaptation de Louis Hachette qui, sûrement échaudé par sa précédente expérience du *Lycée*, tient à tout prix à conserver sa nouvelle revue.

Les évolutions de la *Revue de l'Instruction publique* (1842-1848)

À partir du...	Périodicité	Prix
15 avr. 1842	Mensuelle	10F/an
15 déc. 1843	"	12F/an
15 janv. 1844	Hebdomadaire	"
15 nov. 1844	Mensuelle	"
15 sept. 1845	"	6F/an
15 déc. 1845	"	7,50F/an pour la province
24 mars 1848	Hebdomadaire	12F/an

Il faut dire qu'elle constitue un outil précieux au service de sa publicité. Au moins une page d'annonces conclut chaque numéro, mettant en avant les publications de la maison d'édition. Celles-ci font

⁴ P. Savoie, *La Construction de l'enseignement secondaire (1802-1914). Aux origines d'un service public*, Lyon, ENS, 2013, p. 53.

⁵ J.-C. Geslot, *Communication officielle et marché éditorial. Les publications du ministère de l'Instruction publique des années 1830 aux années 1880*, « Histoire de l'éducation », n. 127, 2010, pp. 33-55.

⁶ J.-Y. Mollier, *Louis Hachette (1800-1864) Le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999, p. 244.

⁷ Archives nationales : F/18/410.

également l'objet d'une publicité à peine déguisée grâce à la rubrique du « Bulletin bibliographique », dans laquelle on retrouve, d'une part, des « Analyses et comptes rendus » plus ou moins détaillés, et d'autre part, de simples listes de « Publications nouvelles », sans commentaires. Les comptes rendus servent à faire la promotion des publications Hachette. Sur les 439 ouvrages qui font l'objet d'un article ou d'un compte rendu critiques entre 1842 et 1847, 182 sont édités par Hachette, soit 41,5%, avec une variation entre le tiers et plus de la moitié des publications selon les années, ainsi que l'indique le tableau suivant.

La place des ouvrages Hachette dans la rubrique « Analyse et comptes rendus » de la *Revue de l'Instruction publique* (1842-1847)

	1842	1843	1844	1845	1846	1847	1842-1847
Ouvrages recensés	57	101	109	55	61	56	439
Dont édités par Hachette	20	45	45	22	33	17	182
Part des éditions Hachette	35,1%	44,6%	41,3%	40,0%	54,1%	30,4%	41,5%

Le cas de Louis Quicherat est particulièrement emblématique. Cet ami de Louis Hachette depuis qu'ils ont été condisciples au lycée puis à l'École normale est particulièrement favorisé : cinq de ses ouvrages font l'objet d'une ou plusieurs contributions durant ces six années. Par exemple, son *Dictionnaire latin-français* rédigé avec Amédée Daveluy, l'un des grands succès de la maison Hachette (plus de 50 éditions jusqu'à la Grande Guerre), bénéficie d'une véritable campagne de communication sur le long terme, avec un compte rendu critique le 23 août 1844, la publication d'une lettre de lecteur adressant ses félicitations aux auteurs et à l'éditeur pour la qualité de l'ouvrage (11 octobre), puis à nouveau un article le 15 février 1845, et encore une « réponse » à un article du *Correspondant* sur le livre le 15 février 1846. Commentant par ailleurs dans la revue le *Traité de versification latine*, Bernard Jullien n'hésite pas à écrire : « Nous aimons les ouvrages de M. Quicherat, quels qu'ils soient⁸ ».

Cet aspect promotionnel typique des périodiques d'éditeurs est renforcé par la participation active des auteurs Hachette à la rédaction de la revue. Il est certes difficile de se faire une idée précise du groupe de ceux qui y contribuent, dans la mesure où seuls 5,6% des articles de la rubrique « Questions universitaires », et 8,8% des bulletins bibliographiques sont signés – et du reste, lorsqu'ils le sont, c'est seulement par des initiales, ou bien encore par une simple fonction comme « Un professeur de grammaire ». Une dizaine de noms seulement sont donnés, qu'on ne retrouve en général, cependant, que pour une poignée de contributions. Identifié à 13 reprises, Bernard Jullien est le collaborateur le plus visible, et ce d'autant plus que c'est lui qui dirige la revue de 1843 à 1850. Grammairien, historien de la littérature, auteur de nombreuses éditions d'auteurs classiques, il fut professeur et proviseur dans plusieurs établissements de province dans les années 1820-1830 avant de se mettre au service de la maison Hachette⁹. Parmi les neuf autres auteurs que nous avons pu identifier, un seul n'est pas universitaire, le géographe Eugène Cortambert, professeur de l'enseignement libre, et un autre, Louis Quicherat, passe de l'enseignement de la rhétorique au poste de conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Mais les sept autres sont et restent des universitaires, qu'ils soient professeurs à la Sorbonne et/ou à l'École normale supérieure (Adolphe Franck, Émile Egger, Adolphe Garnier, Eugène Gérusez) ou à la faculté de Dijon (Jean-François Stievenart), ou bien dans des lycées parisiens (Jules Belin de Launay et Charles Weiss).

⁸ 15 déc. 1846.

⁹ G. Vapereau, *Dictionnaire des contemporains*, Paris, Hachette, 1861, vol. 2, p. 950.

En outre, tous, sans exception, sont des auteurs de la maison Hachette, certains depuis ses débuts (comme Quicherat), d'autres de fraîche date (1843 pour Egger, 1844 pour Weiss). C'est donc au sein d'un réseau bien identifié que sont choisis les collaborateurs, et on peut émettre l'hypothèse que ceux dont les seules initiales ne permettent pas de les identifier en font eux aussi partie. Les liens avec la maison Hachette se doublent d'ailleurs parfois de liens plus familiers : Quicherat on l'a dit fut le condisciple de l'éditeur au lycée, puis à l'École normale où ils ont également pu faire la connaissance de Stievenart et de Géroze. Ce dernier et Quicherat ont d'ailleurs fait partie en 1827 de l'aventure du *Lycée*, la première revue Hachette, et assisteront en 1849 au mariage de la fille de l'éditeur¹⁰. Aussi la *Revue de l'Instruction publique* est-elle un organe de presse au service de la société et de son écurie d'auteurs. Elle ne saurait cependant être réduite à cette seule dimension promotionnelle : elle est aussi une revue faite par des universitaires, pour des universitaires. C'est une dimension essentielle de ce nouvel organe, qui s'apparente presque totalement au modèle des revues professionnelles.

Une revue professionnelle ?

Ce type de périodique est une nouveauté au début des années 1840 : la presse professionnelle, « destinée à l'usage exclusif des membres d'une corporation », émerge dans les années 1820-1830 seulement¹¹. Plusieurs modèles se distinguent rapidement naviguant autour de deux pôles extrêmes, « les journaux trop ouvertement affiliés à l'administration » d'un côté, et les périodiques « strictement commerciaux » de l'autre¹². Le fait que la *Revue de l'Instruction publique* soit clairement mise au service des stratégies commerciales de la maison Hachette pourrait la faire ranger dans cette dernière catégorie. Ce serait pourtant excessif : si deux ouvrages commentés dans la revue sur cinq sont publiés par Hachette, trois autres, soit la majorité, le sont par d'autres éditeurs. Certes, la deuxième maison d'édition la plus représentée (26 livres, 6% de l'ensemble) est Panckoucke, qui n'est autre que l'imprimeur de la revue. Mais d'autres éditeurs comme Joubert, Paulin, Didot, Ladrangé, voient aussi leurs ouvrages commentés dans les colonnes de la revue, souvent d'ailleurs de façon positive – les ouvrages Hachette n'étant d'ailleurs eux-mêmes pas toujours exempts de critiques. Au-delà donc du choix de l'éditeur, ce qui compte avant tout, et le cas des dictionnaires de Quicherat évoqué plus haut le montre bien, est que les ouvrages puissent avoir une utilité pour le lectorat, autrement dit pour les professeurs de l'Université. De ce point de vue la revue joue un rôle « corporatif » : elle est une revue destinée à la corporation enseignante, et d'abord et avant tout à l'Université, dont elle participe au processus progressif de construction professionnelle, à l'œuvre en ce deuxième tiers du XIXe siècle.

Ce processus est marqué par une certaine ambivalence. Dès sa fondation l'Université apparaît comme un corps spécifique, avec son organisation, ses droits, ses prérogatives, ses missions, ses solidarités internes. Elle est cependant aussi marquée par « un éventail de statuts et de conditions que séparent une multitude de clivages¹³ ». La séparation entre agrégés et non-agrégés est l'une de ses principales lignes de fractures statutaires (et financières). L'extension du concours à un nombre croissant de disciplines dans les années 1830-1840, en favorisant la spécialisation, aggrave encore cette dispersion. D'autant que les agrégés occupent une place inégale dans les établissements secondaires : en 1842, au moment où est créée la revue, ils représentent plus de la moitié des enseignants et administrateurs

¹⁰ J.-Y. Mollier, *Louis Hachette*, cit., pp. 82-83, 104-106, 142 et 286.

¹¹ A. Houte, *La Presse professionnelle*, in D. Kalifa, P. Régner, M.-E. Thérenty, A. Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p. 557.

¹² *Ibid.*, p. 559.

¹³ P. Savoie, *La Construction de l'enseignement secondaire*, cit., p. 144.

des collègues royaux, mais seulement 1% dans les collèges communaux¹⁴. Ainsi se crée au sein même du corps universitaire des solidarités secondaires : les agrégés, explique André Chervel, « constituent une communauté » spécifique ; avec leur accroissement numérique, « un "corps enseignant" se constitue enfin », dont ils forment le « noyau¹⁵ ». L'agrégation est un « ciment » qui unit ses titulaires, en même temps qu'un paramètre structurant par rapport auquel vont se définir les autres catégories. Pour autant, ce groupe est lui-même marqué par une grande diversité, en termes de fonctions exercées, de conditions de travail, de temps de service, etc¹⁶.

Se dessine ainsi un jeu complexe de forces à la fois centrifuges et centripètes au sein d'un corps universitaire encore jeune d'une trentaine d'années au moment où naît la *Revue de l'Instruction publique*, et où les sentiments d'appartenance et de solidarité doivent se lire à plusieurs échelles, et dans une perspective forcément diachronique. Si une forme d'unité générale peut sembler prévaloir lorsqu'il s'agit de mener le combat contre les ennemis de l'Université¹⁷ (comme dans les années 1840 ou bien au début du Second Empire), les facteurs de division contribuent aussi à l'affirmation d'identités internes différentes voire divergentes dans leurs intérêts ; en témoignent les premières formes d'organisation professionnelle qui émergent à partir du début des années 1830 : Société des Professeurs de l'Université (1832) concernant surtout les professeurs des collèges royaux, banquets et association amicale d'anciens normaliens (1840), association et liste de vœux de maîtres d'études (1845) – avant la création de quatre associations professionnelles différentes en 1848, et la multiplication des groupes catégoriels à partir du Second Empire¹⁸.

C'est donc à un corps professionnel hétérogène en construction que s'adresse la *Revue de l'Instruction publique* – le titre étant d'ailleurs suffisamment large pour que chacun puisse s'y retrouver. Construction identitaire, on l'a vu, mais aussi technique et informationnelle : ces enseignants, quel que soit leur statut, leur discipline, leurs revendications, ont des besoins concrets en la matière, et c'est à les satisfaire que la revue souhaite s'employer (c'est le rôle premier de la presse d'enseignement¹⁹), ainsi qu'en témoignent les différentes rubriques qui parsèment ses colonnes. La première est celle des « Actes officiels », déclinaison de la « Partie officielle » présente dans les autres revues du même type : première, car pendant plusieurs mois elle ouvre, systématiquement, chacun des numéros, avant tout autre considération ; et car la publication de ces actes représente, en matière de communication, un enjeu majeur à cette époque : il s'agit de diffuser l'information officielle à une époque où les canaux de cette diffusion ne sont pas si nombreux. Cela suscite d'ailleurs une sérieuse concurrence entre les différents journaux éducatifs et leurs éditeurs, soucieux de capter un lectorat friand des informations les plus fraîches en matière de réglementation²⁰. Il faut d'ailleurs compter aussi avec l'affichage des nominations officielles, auquel le lectorat semble particulièrement sensible, comme en témoignent deux réclamations de lecteurs parues dans les colonnes de la revue²¹. À partir de janvier 1844 du reste, la rubrique, jusque-là présentée en une, est rétrogradée dans la deuxième partie du numéro, après

¹⁴ A. Chervel, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, INRP-Kimé, 1993, p. 91-92 ; Y. Verneuil, *Les Agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris, Belin, 2005, p. 38 ; P. Savoie, *La Construction de l'enseignement secondaire*, cit., p. 257 sq.

¹⁵ A. Chervel, *Histoire de l'agrégation*, cit., p. 111.

¹⁶ Y. Verneuil, *Les Agrégés*, cit., pp. 58-61.

¹⁷ Voir à ce sujet : J. Girault, *Instituteurs, professeurs : une culture syndicale dans la société française (fin XIXe-XXe siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, p. 95.

¹⁸ P. Gerbod, *Associations et syndicalismes universitaires de 1828 à 1928*, « Le Mouvement social », avril-juin 1966, pp. 7-12.

¹⁹ P. Caspard, *La Presse d'éducation et d'enseignement*, cit., vol. 1, p. 8.

²⁰ Geslot, *Communication officielle et marché éditorial*, cit. ; A. Houte, *La Presse professionnelle*, cit., p. 558.

²¹ 15 oct. 1846, p. 990 ; 15 oct. 1847, p. 1183.

l'ensemble des articles de fond et juste avant les « Nouvelles diverses » et le « Bulletin bibliographique ».

À côté des actes officiels, quatre grands ensembles de rubriques ou d'articles contribuent à forger l'identité de la revue et à l'ancrer dans une dimension corporative, en en faisant la revue de l'Université. Le premier de ces quatre ensembles se retrouve essentiellement au sein de la rubrique-phare du périodique : celle des « Questions universitaires », où sont abordées de nombreuses questions qui touchent à l'organisation du système éducatif. Elle peut prendre un tour polémique, comme nous le verrons, en participant au débat public, mais elle présente surtout un intérêt technique, professionnel, en fournissant des éléments de description d'analyse sur le fonctionnement de ce système (avec le plus souvent, il est vrai, l'idée de proposer, en filigrane, des réformes, des améliorations).

La revue propose aussi des contenus portant davantage sur la vie universitaire, inscrits dans le calendrier annuel de son fonctionnement : c'est par exemple, dans le numéro du 15 août, la publication du compte rendu de la séance de distribution des prix du concours général. C'est aussi, sur une période pouvant s'échelonner de décembre à mai, mais le plus souvent de janvier à mars, la publication des bibliographies de l'agrégation pour les différentes classes du concours. Dans cette perspective la revue propose également systématiquement une rubrique « Nouvelles diverses », positionnée en fin de numéro, avant le « Bulletin bibliographique », permettant d'annoncer une série d'informations sur la vie de l'Université.

Un troisième type d'articles a davantage pour but de fournir aux enseignants des éléments susceptibles d'alimenter leur pratique professionnelle. Sur l'ensemble des années 1842-1847, 15 articles sur les « Méthodes d'enseignement » et trois sur la « Pédagogie » sont ainsi publiés, proposant, par exemple des réflexions sur « l'éloquence du professeur » (5 janv. 1844), « la méthode de Pestalozzi » (15 oct. 1842), « l'enseignement de la géographie » (15 sept. 1842) ou « du dessin linéaire » (15 juill. 1846)... À cela s'ajoutent de nombreux articles visant à disserter sur certains aspects de la philosophie, de la littérature, de l'histoire, de la géographie ou d'autres disciplines faisant partie des programmes de l'enseignement secondaire, susceptibles de trouver écho dans l'enseignement. Ces contenus disciplinaires sont complétés par les bulletins bibliographiques, qui permettent aux enseignants de se tenir au courant des dernières parutions et des ouvrages utiles à leur pratique pédagogique (notamment les livres classiques) comme à l'alimentation de leurs cours, ce à quoi peuvent également servir les comptes rendus des séances de l'Institut, essentiellement de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Sciences morales et politiques, permettant de tenir les professeurs au courant des débats qui s'y déroulent, sur ce qu'on appellerait aujourd'hui les savoirs disciplinaires qu'ils ont à enseigner.

Un dernier ensemble participe à faire de la *Revue d'Instruction publique* une revue professionnelle. Il s'agit d'abord de la rubrique « Nécrologie ». Celle-ci n'occupe certes qu'une place réduite : on ne compte que deux articles de ce type en 1844, quatre en 1845, et rien pour les autres années. Elles permettent bien sûr de rendre hommage à des personnalités disparues, qu'il s'agisse d'acteurs importants de la politique éducative comme Royer-Collard (15 sept. 1845), de professeurs renommés comme Burnouf (10 mai 1844), ou bien de fonctionnaires plus obscurs comme Forgeot, professeur de 3^e au collège Charlemagne (1^{er} nov. 1844) – autant de héros d'un combat ou d'une profession autour desquels il s'agit de faire corps au moment de l'ultime célébration : chacun, au sein de l'Université, doit pouvoir se reconnaître dans le parcours ou les engagements des défunts, et ressentir un sentiment d'appartenance, sinon de fierté, à l'évocation de son nom et de son parcours. Une dernière rubrique joue sensiblement le même rôle : la « Correspondance », dans laquelle la revue fait écho à des lettres de lecteurs, soit qu'elle les publie intégralement – elles deviennent alors parfois de véritables articles

de fond – soit qu'elle se contente de les évoquer pour pouvoir rebondir sur les remarques qui lui ont été adressées. Contrairement aux nécrologies, la correspondance est présente quasi-systématiquement, concourant ainsi à la « mise en scène de la relation qui unit le lecteur au journal », dans laquelle on peut voir, comme le rappelle Arnaud Houte, la construction d'une « liaison [fondant] la légitimité d'une presse professionnelle qui se met à l'écoute de son public²². » Elle contribue par là même à l'affirmation de l'identité du corps enseignant, dont elle se pose dès le départ comme le défenseur.

Un organe du combat en faveur de l'Université

La *Revue de l'Instruction publique* est en effet créée dans un esprit militant. C'est un organe de combat, qui répond à un fort besoin conjoncturel, celui d'un organe susceptible de défendre les intérêts de l'Université, plus que jamais en butte, en ce début des années 1840, à l'hostilité du parti clérical. La campagne du journal catholique *L'Univers* contre les maîtres d'étude des collèges, les pressions exercées par la hiérarchie ecclésiastique pour obtenir une extension à l'enseignement secondaire de la liberté accordée à l'enseignement primaire par le loi Guizot (1833), la concurrence insidieuse exercée par les petits séminaires, dont le programme d'enseignement s'étend souvent bien au-delà de la seule formation religieuse à laquelle ils doivent normalement se tenir, sont trois fronts sur lesquels se mène le combat en défense du statut de l'Université, dont le monopole est remis en cause. Or, traditionnellement, face aux menaces qui l'assailent, qu'elles viennent d'acteurs sociaux comme l'Église et le parti clérical, ou bien d'acteurs politiques comme les gouvernements ultras de la Restauration, l'Université s'est d'abord et avant tout défendue par la presse. Cela avait été la mission, à la fin du règne de Charles X, de la revue *Le Lycée*, puis de la *Gazette de l'Instruction publique* et de la *Gazette des écoles* et c'est aussi le rôle que s'assigne la *Gazette spéciale de l'Instruction publique* de Delalain, créée en 1838²³. Paul Gerbod, qui a étudié dans les années 1960 le rôle de ces périodiques dans les stratégies de défense des intérêts universitaires, n'évoque par la *Revue de l'Instruction publique*, qui pourtant devient à partir de 1842 l'une des fers de lance de ce combat.

Le nouvel organe explique sans ambiguïtés cette ambition dans son deuxième numéro. Le premier avait paru sans explication du projet éditorial, et c'est pour répondre à « quelques personnes ayant paru étonnées de [son] silence » que la revue publie, sur trois colonnes à la une, une sorte de profession de foi, afin d'exposer ses « intentions », ses « sentiments » et « la ligne » qu'elle compte suivre²⁴. On peut résumer le tout en trois points : la revue est favorable à la liberté de l'enseignement, mais une liberté qui ne laisse pas à l'Église les coudées franches dans le domaine de l'éducation, et permettant au contraire de défendre et de renforcer l'Université. « La liberté d'enseignement », peut-on lire en effet, « ne nous comptera pas au rang de ses adversaires », car elle « semble en harmonie avec les mœurs, les idées, l'état social du pays » et parce que la concurrence qu'elle doit instaurer ne pourra « que tourner au profit des études ». Cependant, tout en reconnaissant que « l'industrie privée a des droits », et qu'à travers « les écoles secondaires ecclésiastiques » l'Église a un rôle à jouer en matière d'éducation, la revue redoute « une facile indulgence » et « une complaisante inaction » qui menaceraient de « [livrer] la jeunesse à des doctrines rétrogrades ou ennemies ». En cause, donc, les petits séminaires, qui, « sous prétexte de former de jeunes lévites pour le sanctuaire », s'érigent en « pensionnats privilégiés que la loi commune n'atteindrait pas » – puisque les établissements relevant de l'Église ne sont pas soumis au contrôle étatique. Autrement dit, la concurrence faite par ces collèges sans le nom est déloyale, et la liberté de l'enseignement, avec des règlements stricts s'imposant à tous,

²² A. Houte, *La Presse professionnelle*, cit., p. 560.

²³ P. Gerbod, *Associations et syndicalismes universitaires de 1828 à 1928*, cit., pp. 6-9. Sur *Le Lycée* : J.-Y. Mollier, *Louis Hachette*, cit., pp. 140-145.

²⁴ 15 avr. 1843, p. 17.

permettrait de pallier le problème. La revue s'en prend ainsi, assez franchement, à l'Église. « [Le] clergé, qui suffit à peine aux besoins de son ministère, dont la majorité, qu'il nous soit permis de le dire, excite encore de nombreuses défiances, triste héritage du passé [...], doit-il prétendre qu'on lui abandonne la mission d'instruire la jeunesse ? Nous ne le pensons pas », est-il clairement affirmé. Une extension de ses prérogatives serait même « [contraire] aux vœux du pays ». Jean-Yves Mollier relève le courage de ce positionnement : le lectorat catholique constitue encore un marché important pour la maison Hachette, qui prend ainsi le risque, avec une publication aussi nettement hostile aux intérêts cléricaux, de s'attirer les foudres de la hiérarchie ecclésiastique, laquelle pourrait inviter ses fidèles à se détourner de ses ouvrages²⁵.

Hostiles à ce qu'elle désigne comme les « abus » de l'Église dans le domaine éducatif, les éditeurs de la revue se proclament à l'inverse « partisans [...] de l'Université », et « disposés à la soutenir de tous [leurs] efforts ». Ils lui assignent une double mission dont l'enjeu relève du « bien à venir du pays » : l'instruction d'un côté (« travailler, sans relâche, à la diffusion des lumières », « pourvoir à tous les besoins intellectuels des diverses classes de la société »), l'éducation de l'autre (« former les cœurs », « développer dans les cœurs le germe des vertus sociales et privées »). Il s'agit « de poursuivre à la fois le perfectionnement moral et le progrès intellectuel ». Éduquer et instruire : les deux faces d'une même pièce chez bien des pédagogues et spécialistes d'enseignement au XIXe siècle. De ce point de vue le discours de la revue est assez convenu. Il permet cependant de donner à l'Université les moyens de son combat contre l'Église, et d'abord de désarmer ses adversaires. En appelant le corps enseignant étatique à l'exemplarité, par « la persévérance dans ces habitudes graves et sévères » dont il « a toujours donné et donne encore le noble exemple », par « une vie irréprochable, des mœurs pures », « par la pureté de son enseignement et de ses exemples », la revue invite l'Université à se débarrasser de la mauvaise réputation qui est la sienne du côté le plus conservateur de la société, laquelle voit en elle le ferment de l'immoralité et de la radicalité politique qui mènent aux révolutions. La revue estime qu'il est du devoir de l'Université de ne pas prêter le flanc à la critique, pour mieux assurer son combat contre l'influence cléricale et affirmer sa légitimité. Encore protégée par le monopole napoléonien, elle risque de se trouver en état d'infériorité morale en cas d'instauration d'une liberté que la revue voit sûrement comme le sens de l'histoire. L'Université doit donc se préparer à cette situation.

Si la revue semble donner la leçon au corps des universitaires, c'est par un attachement sincère, viscéral, idéologique, à cette corporation créée par Napoléon, et à ce qu'elle représente. Dès lors, le périodique s'inscrit nettement dans une perspective de défense de l'Université et de ses intérêts. Ce caractère, nettement affirmé par la profession de foi, se retrouve, quasiment à chaque numéro, par des articles dans lesquels la rédaction croise le fer avec les adversaires de l'Université. Ainsi que le note Jean-Yves Mollier, une rubrique spécifique, intitulée de manière significative « Polémique », accueille ces articles dont l'objectif est, le plus souvent, de répondre aux attaques contre l'Université, que celles-ci prennent la forme de pamphlets, de messages épiscopaux, de discours parlementaires ou d'articles dans la presse cléricale. Cette rubrique cependant n'est présente que de façon résiduelle dans les colonnes de la revue : elle n'apparaît d'ailleurs qu'au bout de deux années, dans le numéro du 5 juillet 1844, et ne revient que deux à quatre fois par an seulement²⁶. C'est en fait surtout dans la rubrique reine de la *Revue*, celle des « Questions universitaires », que prend place le combat en faveur de l'Université.

Cette rubrique apparaît dans le cinquième numéro, celui du 15 août 1842, et prend rapidement une place majeure dans l'économie du périodique. Elle devient quasiment systématique, et entre 1842 et 1847, on y compte 252 articles, soit 70% de l'ensemble des articles de fond publiés durant la période.

²⁵ J.-Y. Mollier, *Louis Hachette*, cit., p. 245.

²⁶ 4 en 1844, 3 en 1845 et 1846, 2 en 1847.

Les sujets qui y sont abordés sont variés, mais ils sont le plus souvent en rapport avec l'actualité : analyse des débats parlementaires portant sur des questions d'éducation, commentaire des projets de loi, réflexions sur l'organisation du système éducatif, rapports et enquêtes sur les établissements d'enseignement, etc. Certains sont plus nettement polémiques : ce sont des réponses, on l'a dit, à des attaques dirigées contre l'Université²⁷. Celles qui réagissent aux publications de Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, constituent par leur régularité, un véritable feuilleton²⁸... La revue cependant ne joue pas seulement en défense, et se montre souvent plus offensive, par exemple avec des articles constituant de véritables manifestes en faveur de l'Université et de ses membres²⁹, ou bien des attaques nettement dirigées contre l'Église et les congrégations, notamment les Jésuites³⁰. Elle n'hésite pas à pointer du doigt les adversaires de l'Université, contribuant, en négatif, à l'affirmation de l'identité et de la solidarité du corps enseignant, corps professionnel à part entière qu'il s'agit d'aider à se défendre et à s'améliorer.

Un outil pour la professionnalisation des historiens ?

Au sein du monde de l'enseignement secondaire et supérieur, une discipline connaît sous la monarchie de Juillet une évolution particulière : l'histoire. Elle est, on le sait, une thématique en vogue, suscitant une diversité toujours plus grande de pratiques socio-culturelles, des sujets d'histoire en peinture aux romans historiques, en passant par la mode du médiévalisme sous toutes ses formes, l'essor du grand opéra ou l'inauguration du musée du château de Versailles (1837) ; elle constitue notamment un phénomène éditorial : ainsi le nombre d'ouvrages d'histoire générale de la France connaît-il une véritable envolée, avec 161 nouveaux titres publiés dans les années 1830, contre 63 dans la décennie précédente³¹. Ce contexte propice voit également un processus d'institutionnalisation de la discipline. Les années 1830-1840 bénéficient de l'héritage de la Révolution, qui a fondé les services d'Archives nationales, départementales et communales (1790/1794) et refondé, après l'avoir supprimée, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1795), ainsi que de la création par la Restauration d'un premier lieu de formation de spécialistes des archives avec l'École des chartes (1821/1829). Après la révolution de Juillet, la politique de l'historien Guizot permet de multiplier les lieux propices à l'exercice de la recherche historique, qu'il s'agisse de la Société de l'histoire de France (1833) ou bien du Comité des travaux historiques et scientifiques (1834). La création, plus tardive, de l'École française d'Athènes (1846), participe elle aussi de ce processus d'institutionnalisation, qui contribue à « élever l'histoire au rang d'institution nationale³² ».

²⁷ Voir entre autres : « Polémique avec *La Quotidienne* » (15 août 1843) ; « D'un nouveau pamphlet contre l'Université » (12 janv. 1844) ; « Nouveaux écrits des évêques contre l'Université » (15 mars 1844) ; « Du dernier pamphlet de M. Cormenin » (15 juin 1845) ; « Du manifeste de M. de Montalembert » (15 août 1846) ; « Attaque de *L'Univers* contre l'Université » (15 oct. 1846) ; etc.

²⁸ « De la dernière lettre de Mgr l'évêque de Chartres » (15 avr. 1843) ; « D'une nouvelle lettre de Mgr l'évêque de Chartres » (15 oct. 1843) ; « D'une nouvelle lettre de Mgr l'évêque de Chartres » (5 janv. 1844) ; « Nouvelle lettre de Mgr l'évêque de Chartres » (15 déc. 1844) ; « Encore une lettre de l'évêque de Chartres » (15 août 1846).

²⁹ « Des moyens d'améliorer la condition des fonctionnaires de l'Université » (19 janv. 1844) ; « Ce qu'est l'Université » (23 févr. 1844) ; « L'Université est une administration » (26 avr. 1844).

³⁰ « Des congrégations religieuses et en particulier des Jésuites » (8 mars et 17 mai 1844) ; « Progrès des congrégations » (15 août 1847) ; « L'admission des ecclésiastiques dans l'Université est toujours un danger pour elle » (15 nov. 1847).

³¹ Résultats d'une enquête en cours et inédite sur la publication et la diffusion des Histoires de France au XIXe siècle.

³² P. den Boer, *Geschiedenis als beroep*, cit., p. 64 sq. ; C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia, *Les Courants historiques*, cit., pp. 18-19 et 40-42.

Cette évolution se retrouve dans le système scolaire³³. L'histoire est certes peu présente dans le programme d'études des lycées fixé par la réglementation napoléonienne, et ne figure pas plus, trente ans plus tard, parmi les matières obligatoires de l'instruction primaire définies par la loi Guizot (1833). Pendant toute la Restauration, les variations de l'importance accordée à cet enseignement, de son volume horaire comme de son programme, témoignent du fait que « cet enseignement n'est pas encore totalement enraciné³⁴ ». Deux dates clés marquent cependant deux moments importants de l'institutionnalisation d'un corps de professeurs d'histoire : en 1818 est instaurée l'obligation pour chaque collège royal ou communal de disposer d'un professeur spécialement dédié à cette discipline ; en 1831 est créé un ordre spécial d'agrégation pour l'Histoire et la Géographie. Ainsi se constitue progressivement un corps de professeurs d'histoire professionnels. On en compte 12 dans l'enseignement public en 1828, et 150 en 1848³⁵. Au milieu du siècle, 52% de ces professeurs d'histoire sont agrégés³⁶. Pendant longtemps cependant, certains établissements continuent à ne pas recourir à un professeur spécifique et, même lorsqu'il en existe, il s'agit souvent de professeurs « improvisés » constitués d'« une grande majorité de non-spécialistes³⁷ ». Il existe par conséquent, au sein de ce corps des professeurs d'histoire en voie de constitution et de professionnalisation, un fort besoin d'assistance scientifique et pédagogique.

Pour y répondre, la presse ne joue encore qu'un rôle limité : il n'y a pas véritablement, dans les années 1830-1840, de revue historique. Le moment d'apparition de cette forme spécifique de périodique fait débat. On a longtemps considéré la création, en 1876, de la *Revue historique* par Gabriel Monod et le groupe des historiens méthodiques, comme un moment fondateur. Charles-Olivier Carbonell a contesté cette idée, en faisant de la très catholique *Revue des questions historiques*, fondée dix ans plus tôt (1866), « la plus importante revue historique française » jusqu'en 1876, et le modèle matriciel du genre³⁸. Ce que conteste à son tour en partie Bertrand Müller, qui insiste lui sur le rôle joué par la *Revue critique d'histoire et de littérature*, fondée la même année³⁹. Olivier Lévy-Dumoulin remonte encore plus loin, en rappelant le rôle joué par la *Bibliothèque de l'École des chartes*, créée en 1831, et en évoquant « les centaines de revues, souvent historiques, qui émanent du mouvement des sociétés savantes⁴⁰ ». Celles-ci sont en effet, historiquement, parmi les premiers périodiques spécifiquement dédiés à l'histoire. Citons par exemple la *Revue historique des cinq départements de l'ancienne province de Normandie* (1836), les *Annales des Basses-Alpes* (1838), l'*Almanach historique et statistique des cinq arrondissements du département de l'Yonne* (1842), ou encore le *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons* (1847). Œuvres d'érudits locaux, cantonnées à des thématiques extrêmement précises, elles sont de peu d'utilité pour des professeurs soumis à des programmes d'enseignement nationaux, et du reste leur contenu est difficilement accessible en raison de leur faible rayonnement géographique – du moins jusqu'à la création en 1854 du *Bulletin* (puis *Revue*) *des sociétés savantes*.

³³ Sur ces questions assez connues, voir : P. Garcia, J. Leduc, *L'Enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, A. Colin, 2003.

³⁴ *Ibid.*, p. 42.

³⁵ P. den Boer, *Geschiedenis als beroep*, cit., p. 188-189

³⁶ Y. Verneuil, *Les Agrégés*, cit., p. 50.

³⁷ P. Garcia et J. Leduc, *L'Enseignement de l'histoire en France*, cit., p. 82.

³⁸ C.-O. Carbonell, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 325-326.

³⁹ B. Müller, *Critique bibliographique et construction disciplinaire : l'invention d'un savoir-faire*, « Genèses », n. 14, 1994, pp. 105-123.

⁴⁰ O. Lévy-Dumoulin, « Revues historiques », dans C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia et N. Offenstadt (dir.), *Historiographies*, Paris, Gallimard, 2019, vol. I, pp. 586-595

D'autres types de périodiques peuvent s'avérer plus directement utiles et plus accessibles. Les revues d'érudition, émanations de sociétés historiques, se multiplient sous la monarchie de Juillet : *Bulletin de la société de l'histoire de France* (1834), *Journal de l'Institut historique* (1841), *Revue du monde catholique... organe spécial de la Société de l'histoire ecclésiastique de France* (1847), etc. La presse générale s'intéresse aussi à l'histoire. Les grandes revues générales publient des articles sur l'histoire, et il en va de même pour les revues spécialisées dans l'enseignement. La *Revue des Deux Mondes*, essentiellement littéraire, consacre néanmoins environ 5% de ses articles à des sujets d'histoire dans les années 1830-1840⁴¹. Le *Journal général de l'Instruction publique* publie, vers 1840, entre une quinzaine et une vingtaine d'articles dédiés à cette discipline chaque année, ainsi que des critiques bibliographiques.

L'histoire dans le *Journal général de l'Instruction publique*, partie non-officielle, 1839-1842⁴².

	1839	1840	1841	1842
Articles de fond	14	17	14	21
<i>dont « Histoire »</i>	14	17	8	13
<i>dont « Archéologie »</i>	-	-	6	8
Bibliographie	6	16	11	6

La *Revue de l'Instruction publique*, à son tour, reprend ce modèle : à la fois revue professionnelle et revue savante, elle inscrit l'histoire à son programme, en lui réservant une place conséquente. Entre 1842 et 1847, comme le montre le tableau ci-dessous, on comptabilise onze articles de fond portant sur des questions historiques, soit une moyenne de deux par an. C'est deux fois moins que les humanités, champ disciplinaire roi de l'enseignement secondaire, à peu près autant que les sciences et la philosophie, plus que les arts ou la géographie. Cette donnée toutefois n'est pas vraiment représentative, dans la mesure où les articles de fond portent surtout, en raison de l'orientation de la revue, sur les questions liées à l'enseignement – le reste n'étant, en comparaison, que résiduel.

Place des différentes disciplines dans la *Revue de l'Instruction publique* (1842-1847)⁴³

Champ disciplinaire	Articles		Ouvrages analysés	
	Nombre	%	Nombre	%
Total	356	/	467	/
Éducation	306	86,0%	54	11,6%
Humanités (littérature, philologie, grammaire, rhétorique...)	24	6,7%	209	44,8%
<i>Dont : Culture gréco-latine</i>	13	3,7%	131	28,1%
Histoire	11	3,1%	94	20,1%
Philosophie	10	2,8%	73	15,6%
Sciences	11	3,1%	49	10,5%
Questions religieuses	8	2,2%	37	7,9%
Géographie	2	0,6%	18	3,9%
Arts	8	2,2%	7	1,5%
Droit	6	1,7%	4	0,9%

⁴¹ T. Loué, *La Revue des Deux Mondes de Buloz à Brunetière. De la belle époque de la revue à la Revue de la Belle Époque*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2001, vol. 1,

⁴² D'après la « Table [sommaire] des matières » publiée à la fin du volume annuel relié, de 1839 à 1842.

⁴³ La distribution des articles et ouvrages par disciplines présente des difficultés, surtout lorsqu'elle est faite, comme ici, uniquement à partir des titres. Certains relevant de plusieurs champs du savoir, ont été comptabilisés dans chacune des rubriques concernées. Le total ne fait donc pas 100%.

Plus significative est la répartition des disciplines au sein du bulletin bibliographique. Ici encore, l'histoire est deux fois moins importante que les humanités, mais avec un ouvrage sur cinq, elle se place assez loin devant les autres disciplines. C'est le signe d'un réel intérêt de la revue pour l'histoire, qui s'explique largement par l'engouement, déjà évoqué, que cette discipline suscite à l'époque romantique, et par l'essor du marché éditorial.

Encore faut-il quelque peu nuancer ce que l'on entend par « histoire » comme discipline, dans la mesure où, par plusieurs aspects, on constate qu'elle est toujours considérée comme subordonnée à d'autres intérêts. Du côté des articles tout d'abord : l'approche historique y est essentiellement utilisée pour aborder des questions liées au système éducatif. Un article en trois parties est ainsi consacré à l'« Histoire de l'université de Paris⁴⁴ » ; deux autres le sont à l'histoire et à la situation actuelle du système éducatif en Angleterre et en Belgique⁴⁵. Cet intérêt pour l'histoire de l'éducation se retrouve dans les ouvrages recensés par la revue : ainsi *l'Histoire du collège Louis-le-Grand* de Emond ou *l'Essai sur l'histoire de l'Instruction publique en Chine* de Biot⁴⁶. La discipline est également abordée sous l'angle pédagogique, à propos « Des principaux moyens mnémoniques essayés jusqu'à nos jours⁴⁷ », « De l'application des vers à l'étude de l'histoire⁴⁸ », ou encore « De l'organisation du personnel pour l'enseignement historique dans les collèges⁴⁹ ». Ce ne sont plus donc forcément des articles historiques, mais plutôt sur l'histoire, comme d'ailleurs celui consacré à la réorganisation de l'École des chartes⁵⁰.

Du côté des comptes rendus, on constate aussi que l'histoire n'est pas forcément vue comme intéressante pour elle-même, mais servant d'autres logiques disciplinaires. L'histoire participe aussi du traitement des questions religieuses, avec dix ouvrages consacrés à cette question, comme *l'Histoire sainte d'après la Bible* de Victor Duruy ou *La Kabbale ou la Philosophie religieuse des Hébreux* par Adolphe Franck⁵¹ – deux auteurs maison – mais aussi, plus en phase avec les débats du temps, le *Commentaire du Concordat de 1801* par Blanchet, *Du pouvoir spirituel dans ses rapports avec l'État* par Filon, ou encore *Des Jésuites* de Michelet et Quinet⁵². Six autres ouvrages commentés concernent l'histoire de la philosophie, ainsi *l'Histoire de l'école d'Alexandrie* de Jules Simon⁵³ ou *l'Histoire et critique de la révolution cartésienne* de Francisque Bouillier⁵⁴. Surtout, 17 ouvrages renvoient aux humanités en abordant plutôt l'histoire de la littérature et de la langue : ainsi les *Essais* puis *Nouveaux essais d'histoire littéraire* de Géroze⁵⁵, *l'Histoire abrégée de la littérature classique* de Ficket⁵⁶, *l'Histoire de la renaissance des lettres en Europe au XV^e siècle* de Charpentier⁵⁷ ou encore les *Portraits de femmes* et *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve⁵⁸.

Cette domination des thèmes liés aux humanités dans le choix des ouvrages d'histoire dont la revue propose un compte rendu témoigne, est-il besoin de le préciser, du poids encore majeur de ce champ

⁴⁴ 15 août, 15 déc. 1842, 15 août 1843.

⁴⁵ 15 janv. 1843, 15 mai 1845.

⁴⁶ 15 sept. 1845.

⁴⁷ 15 nov., 15 déc. 1842.

⁴⁸ 15 nov. 1847, 15 déc. 1847.

⁴⁹ 15 déc. 1844.

⁵⁰ 15 févr. 1847.

⁵¹ 15 sept. 1845 et 23 févr. 1844.

⁵² 15 juill. 1845, 6 sept. 1844, 15 sept. 1843.

⁵³ 11 oct. 1844, 15 mars 1846.

⁵⁴ 15 nov. 1843.

⁵⁵ 15 mars 1844, 15 nov. 1845.

⁵⁶ 9 févr. 1844.

⁵⁷ 15 nov. 1843.

⁵⁸ 5 juill. 1844.

disciplinaire dans l'organisation et la culture du système éducatif. Dans les préférences thématiques de la revue, d'ailleurs, le domaine des langues et de la littérature prend une importance croissante : il représente 36% des ouvrages commentés en 1842-1843, 40% en 1844-1845, 59% en 1846-1847. La culture gréco-latine concerne plus d'un quart de ce corpus d'ouvrages (traductions et analyse d'auteurs anciens, études sur l'histoire, la philosophie, les religions antiques...). On a là une conséquence de la domination des humanités classiques dans la culture de l'enseignement secondaire qui perdure jusqu'à 1880⁵⁹, et notamment de celle du latin qui exerce encore une véritable « royauté » sur l'enseignement⁶⁰. C'est par conséquent une préoccupation majeure de la revue, qui se plaît à aligner les études les plus techniques et des analyses plus spécialisées les unes que les autres : « Du rythme, du mètre et du vers chez les Anciens », « Du vers parémiaque », « De la prononciation de la langue grecque », « Les Odes de Pindare et les Chœurs des tragiques grecs sont-ils en vers ? », etc⁶¹. Parmi les ouvrages recensés figurent de nombreux livres classiques, notamment les lexiques et dictionnaires de langue (un des secteurs sur lesquels la société Hachette mène une grande offensive éditoriale à partir du début des années 1840⁶²), les méthodes et exercices de grammaire, de composition ou de thème, et surtout les traductions des auteurs classiques étudiés dans les classes, notamment les nombreux volumes de la « Bibliothèque Latine-Française » de Panckoucke, ou bien de celle des « Auteurs latins expliqués d'après une méthode nouvelle » publiée par Hachette. Ainsi la revue se met-elle clairement au service des professeurs qui, des classes de grammaire à celles de rhétorique, sont chargés de plonger leurs élèves dans ce bain de culture classique que constitue l'enseignement secondaire, en leur prodiguant conseils bibliographiques, savoirs académiques et aide méthodologique. Elle joue pleinement, de ce point de vue, son rôle de revue savante et professionnelle.

En est-il de même pour l'histoire ? On retrouve pour cette discipline le même type d'ouvrages potentiellement utiles aux enseignants dans leurs pratiques de classe ou leurs préparations de cours, et dont il s'agit de leur présenter les avantages et les inconvénients : le *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* de Bouillet fait l'objet de pas moins de quatre articles et comptes rendus entre 1842 et 1845⁶³, auxquels on peut ajouter deux entrefilets concernant l'autorisation de sa diffusion par les autorités⁶⁴. L'*Atlas historique et géographique de la France* de Dufau (« appelé à rendre d'incontestables services pour l'étude de notre histoire nationale⁶⁵ »), le *Manuel d'histoire universelle* de Ott, le *Manuel de chronologie universelle* de Sédillot, le *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne* de Meissas et Michelot sont également commentés : autant d'outils pratiques pour les professeurs d'histoire. Il en est de même des manuels destinés à l'enseignement secondaire, comme le *Nouveau cours d'histoire de France* de Barberet et le *Précis de l'histoire de France* de Rainguel. Alors que le premier, « employé dans les collèges, [...] viendra en aide aux leçons des professeurs, leçons qui, pour les vues d'ensemble et les idées générales, demeureront toujours indispensables, mais qui ont souvent besoin d'être complétées par des livres de ce genre⁶⁶ », le second est truffé d'erreurs qui

⁵⁹ A. Chervel, *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, Paris, INRP-Publications de la Sorbonne, 1986, p. 3-4.

⁶⁰ F. Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe : XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Michel, 1998, p. 23.

⁶¹ 15 sept. 1847, 15 août 1846, 15 mai 1845 et 15 juill. 1847.

⁶² J. Y. Mollier, *Louis Hachette*, cit., pp. 249-254.

⁶³ 15 avr. et 15 juill. 1842, 15 juin 1843, 15 avr. 1845.

⁶⁴ 15 août 1842, 25 oct. 1844.

⁶⁵ 15 mars 1846, p. 884.

⁶⁶ 15 sept. 1842, p. 87-88.

« en rendent l'usage impossible », et la revue n'en a parlé « que pour prévenir contre son usage les lecteurs entre les mains desquels il pourrait tomber⁶⁷. »

Mais la plupart des ouvrages recensés sont des monographies érudites ; leur recension critique permet, tout comme les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences morales et politiques, de tenir au courant les lecteurs de l'actualité de la recherche et de rappeler les principes de la science historique. Certains ouvrages d'ailleurs relèvent de ce qu'on appellerait l'épistémologie, comme l'*Essai sur le principe et les limites de la philosophie de l'histoire*, de Ferrari⁶⁸. Au fil des comptes rendus, on note l'adhésion de la revue aux principes de la nouvelle école historique qui s'est imposée en France depuis les années 1820⁶⁹. Ainsi, à propos du *Louis XI et Charles le Téméraire* de Michelet, sixième volume de son *Histoire de France*, est-il noté, dans un article extrêmement laudateur, le talent de son auteur, ainsi que le respect par lui des grands principes de la nouvelle science historique⁷⁰ : sa capacité non seulement à accumuler les faits, mais à « retrouver le sens général, la pensée souveraine et dominatrice de tous ces faits isolément recueillis, successivement rajustés » ; à « retracer l'époque tout entière » sans s'arrêter aux seules deux figures qui donnent leur nom à l'ouvrage ; à multiplier les sources et à en utiliser de nouvelles... Quant à l'utilisation de ces dernières, la revue profite du compte rendu de l'ouvrage de Letronne, *Examen critique de la prétendue découverte du cœur de Saint-Louis faite à la Sainte-Chapelle*, pour rappeler l'importance de la critique dans le travail historique⁷¹.

En somme, la *Revue de l'Instruction publique* est bel et bien convertie, dans les années 1840, aux principes mis en avant par la réforme historique initiée vingt ans plus tôt par l'école dite « romantique » ou « libérale ». Au fil des comptes rendus qu'elle propose, et même si la part des ouvrages d'histoire dans le bulletin bibliographique a tendance à se réduire⁷², c'est cette histoire-là qu'elle propose au corps des enseignants en histoire. Elle vient compléter les éléments de formation qu'ils ont pu recevoir durant leur formation. En diffusant les plus récentes avancées de la science et de la réflexion épistémologique, elle contribue, pleinement, à leur professionnalisation.

Dans les premières années de son existence, donc, la *Revue de l'Instruction publique* a offert au lectorat qu'elle ciblait, celui du professorat de l'enseignement secondaire et supérieur, les moyens de renforcer sa professionnalisation. Du modèle alors émergent des revues professionnelles, elle reprend en effet les principales missions : « distiller des informations pratiques » (grâce à la publication des actes officiels et la rubrique des « nouvelles diverses »), « construire une fierté du métier » et « réunir des revendications⁷³ » (par le positionnement dans le débat sur les réformes du système éducatif, et la défense de l'Université). Parallèlement, et ainsi que le montre bien le cas de la discipline historique, elle peut contribuer au renforcement des compétences disciplinaires des enseignants, par la publication d'articles savants et surtout de comptes rendus, dont on sait le rôle croissant qu'ils jouent à cette époque dans la diffusion des savoirs savants et les débats qui les entourent. De ce point de vue, donc, la *Revue de l'Instruction publique* s'apparente aussi au modèle, émergent lui aussi, des revues savantes.

⁶⁷ 15 oct. 1842, p. 109.

⁶⁸ 15 août 1843.

⁶⁹ J. C. Geslot, *Le marché des histoires de France dans les années 1820 : un tournant ?*, « Cahiers de la Nouvelle Société des Études sur la Restauration », XIX, 2020, pp. 21-40.

⁷⁰ 5 janv. 1844, p. 342-343.

⁷¹ 4 oct. 1844.

⁷² 9% en 1842-1843, 2% en 1844-1845 et 1846-1847.

⁷³ A. Houte, *La Presse professionnelle*, cit., p. 564.

Une *offre* hybride, donc, qui correspondait vraisemblablement (nécessairement ?) à une *demande*. Quant à savoir si la rencontre des deux a été effective, on ne peut que le postuler, à défaut d'une réelle étude sur les modalités de réception de la revue et de son contenu par le lectorat visé. Les universitaires ont-ils lu la *Revue de l'Instruction publique* ? Ont-ils tiré profit de ses articles savants, de ses conseils pédagogiques et bibliographiques, de ses analyses sur la politique éducative ? « Le succès de la nouvelle revue fut très net », écrit Jean Mistler, biographe bien informé mais pas toujours rigoureusement neutre de la librairie Hachette⁷⁴. La longévité de la revue (28 ans), surtout par rapport à bien d'autres titres du même genre, tendrait à prouver qu'elle rencontra en effet un certain écho, et qu'elle joua effectivement le rôle qu'elle s'était assigné – reste à savoir dans quelle mesure – et contribua, ainsi, à son niveau, à la professionnalisation des membres de l'Université.

Si elle est un temps remise en cause au moment de la Deuxième République, accusée notamment de modération par les éléments les plus radicaux de l'éphémère mouvement associatif enseignant, elle constitue ensuite, sous le Second Empire, le refuge d'une forme d'opposition à la politique éducative impériale, en poursuivant, non sans courage, le combat pour la défense de ses principes⁷⁵. Elle disparaît cependant en septembre 1870 : si la raison en est conjoncturelle – le conflit franco-allemand – peut-être aussi faut-il y voir un symptôme du fait que ce modèle était en passe de disparaître. La IIIe République voit en effet, d'une part, la multiplication des revues historiques qui vont désormais assumer la tâche de diffusion des connaissances auprès du corps enseignant et contribuer à une autre échelle à « la professionnalisation des sciences humaines⁷⁶ » ; et, d'autre part, l'essor d'une nouvelle presse professionnelle et syndicale, notamment dans le secteur de l'enseignement⁷⁷. La revue n'en aura pas moins constitué un jalon important entre les premiers périodiques pédagogiques de la Restauration et ceux du XXe siècle, et œuvré, pendant près de trente ans, à faire reconnaître le corps enseignant comme un acteur digne de respect du monde social.

Bibliographie

Carbonell C.-O., *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976.

Caspard P., *La Presse d'éducation et d'enseignement. XVIIIe siècle-1940. Répertoire analytique*, Paris, INRP-CNRS, 1981-1991.

Chervel A., *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris, INRP-Éditions Kimé, 1993, p. 91-92.

Chervel A., *Les Auteurs français, latins et grecs au programme de l'enseignement secondaire de 1800 à nos jours*, Paris, INRP-Publications de la Sorbonne, 1986.

Delacroix C., Dosse F., Garcia P., *Les Courants historiques en France*, Paris, Gallimard, 2007.

Den Boer P., *Geschiedenis als beroep. De professionalisering van de geschiedbeoefening in Frankrijk (1818-1914)*, Nimègue, SUN, 1987 ; trad. fr. J. Louvrier, *Une histoire des historiens français*, Paris, Vendémiaire, 2015.

⁷⁴ J. Mistler, *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1979, p. 104.

⁷⁵ P. Gerbod, *Associations et syndicalismes universitaires de 1828 à 1928*, p. 11-15.

⁷⁶ J. Pluet-Despatin, *Les revues et la professionnalisation des sciences humaines*, in J. Pluet-Despatin, M. Leymarie et J. Y. Mollier, *La Belle Époque des revues*, Caen, IMEC, 2002, p. 305-322.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 17 sq. ; A. Houte, *La presse professionnelle*, cit., p. 562-564.

Dumoulin O., « Revues historiques », dans C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia et N. Offenstadt (dir.), *Historiographies*, Paris, Gallimard, 2019, vol. I, pp. 586-595.

Garcia P., Leduc J., *L'Enseignement de l'histoire en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, A. Colin, 2003.

Gerbod P., *Associations et syndicalismes universitaires de 1828 à 1928*, « Le Mouvement social », avril-juin 1966, pp. 3-45.

Geslot J. C., *Le marché des histoires de France dans les années 1820 : un tournant ?*, « Cahiers de la Nouvelle Société des Études sur la Restauration », XIX, 2020, pp. 21-40.

Geslot J.-C., *Communication officielle et marché éditorial. Les publications du ministère de l'Instruction publique des années 1830 aux années 1880*, « Histoire de l'éducation », n. 127, 2010, pp. 33-55.

Girault J., *Instituteurs, professeurs : une culture syndicale dans la société française (fin XIXe-XXe siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

Kalifa D., Régnier P., Thérenty M.-E., Vaillant A. (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde, 2011.

Loué T., *La Revue des Deux Mondes de Buloz à Brunetière. De la belle époque de la revue à la Revue de la Belle Époque*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2001.

Mistler J., *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1979.

Mollier J.-Y., *Louis Hachette (1800-1864) Le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999.

Müller B., *Critique bibliographique et construction disciplinaire : l'invention d'un savoir-faire*, « Genèses », n. 14, 1994, pp. 105-123.

Pluet-Despatin J., Leymarie M. et Mollier J. Y., *La Belle Époque des revues*, Caen, IMEC, 2002.

Savoie P., *La Construction de l'enseignement secondaire (1802-1914). Aux origines d'un service public*, Lyon, ENS Éditions, 2013.

Verneuil Y., *Les Agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris, Belin, « Histoire de l'éducation », 2005.

Waquet F., *Le Latin ou l'empire d'un signe : XVIe-XXe siècle*, Paris, A. Michel, 1998.